



**PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE  
RENOUVELLEMENT  
Mandres-les-Roses  
2026-2029**

Référente PEDT/Plan mercredi : Hélène CORDOEIRO

01 45 98 86 49

[h.cordoeiro@mandreslesroses.fr](mailto:h.cordoeiro@mandreslesroses.fr)

## Table des matières

INTRODUCTION .....	3
RAPPEL DES OBJECTIFS DU PEDT 2022 2025.....	3
BILAN DU PEDT 2022-2025.....	4
OBJECTIF 1 : aider l'enfant et l'élève à réussir et à s'épanouir sur les différents temps.....	5
Objectif opérationnel : offrir des locaux adaptés afin de contribuer à la réussite éducative .....	5
Objectif opérationnel : complémentarité entre le PEDT et les projets d'école.....	6
Objectif opérationnel : favoriser les apprentissages .....	8
Objectif opérationnel : développer et rendre accessible les pratiques culturelles et sportives, environnementales et numériques .....	9
Objectif opérationnel : respecter le rythme de l'enfant .....	10
Objectif opérationnel : accueillir les enfants/élèves sans discrimination .....	12
Objectif opérationnel : recruter du personnel et maintenir des équipes stables .....	13
Objectif opérationnel : aider l'enfant à devenir citoyen en leur donnant la parole.....	13
Objectif opérationnel : éduquer au goût, lutter contre le gâchis alimentaire.....	13
OBJECTIF 2 : développer l'offre en direction des 11/17 ans .....	14
OBJECTIF 3 : permettre une coopération entre tous les acteurs éducatifs .....	16
PUBLIC CIBLE DU PEDT .....	17
Les établissements scolaires .....	17
Les structures de loisirs .....	17
Accueil de loisirs maternel Ferme de Monsieur.....	17
Accueil de loisirs élémentaire Les Charmilles .....	18
LES HORAIRES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE .....	18
LES OBJECTIFS DU PEDT 2026-2029 .....	18
ARTICULATION DU PEDT AVEC LES DISPOSITIFS EXISTANTS.....	19
PILOTAGE DU PEDT.....	19
ÉVALUATION DU SUIVI .....	19
CONCLUSION .....	19
Bien que des axes d'amélioration soient encore nécessaires, les points positifs observés renforcent la volonté de la commune à poursuivre et à compléter son projet.....	20
LE PLAN MERCREDI.....	21
ACCUEILS DE LOISIRS CONCERNES .....	21
LES OBJECTIFS VISES .....	21
LE BILAN.....	23

# INTRODUCTION

Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) de Mandres-les-Roses, mis en place pour la période 2022-2025, arrive à son terme.

Les élus, les acteurs éducatifs et les partenaires locaux ont souhaité reconduire et renouveler le PEDT pour la période 2026-2029 afin de poursuivre Forts de l'expérience acquise et soucieux d'assurer une continuité éducative de qualité pour tous les enfants de la commune,

Ce renouvellement s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue de l'accueil périscolaire et extrascolaire, en cohérence avec les temps scolaires, et en réponse aux besoins des familles, des enfants et des jeunes de la commune.

Ce bilan a pour objectif de présenter les actions réalisées, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées et les perspectives envisagées pour l'avenir.

## RAPPEL DES OBJECTIFS DU PEDT 2022 2025

Les objectifs du PEDT 2022-2025 étaient les suivants :

- Aider l'enfant, l'élève à réussir et à s'épanouir sur les différents temps
  - Offrir des locaux adaptés afin de contribuer à la réussite éducative
  - Complémentarité entre le PEDT et les projets d'école
  - Favoriser les apprentissages
  - Développer et rendre accessible les pratiques culturelles, sportives, environnementales et numériques
  - Respecter le rythme de l'enfant
  - Accueillir les enfants/élèves sans discrimination
  - Recruter du personnel et maintenir des équipes stables
  - Aider l'enfant à devenir citoyen en leur donnant la parole
  - Eduquer au goût, lutter contre le gâchis alimentaire
- Permettre une coopération entre tous les acteurs éducatifs
  - Prendre en compte les demandes et les souhaits des jeunes
  - Développer les espaces de loisirs pour et par les jeunes
  - Renforcer la professionnalité de l'équipe d'animation
  - Développer des projets avec les différentes communes du territoire
- Développer l'offre en direction des 11/17 ans
  - Prendre en compte les demandes et les souhaits des jeunes
  - Développer les espaces de loisirs pour et avec les jeunes
  - Renforcer la professionnalité de l'équipe d'animation
  - Développer les projets avec les différentes communes du territoire

# BILAN DU PEDT 2022-2025

Le bilan a permis d'identifier les points forts et les points faibles du PEDT 2022-2025.

Les points forts :

- Développement de la structure 11-15 ans avec la mise en place d'une offre spécifique pour les collégiens et des activités adaptées à leurs attentes
- Extension de l'école maternelle et de l'accueil de loisirs (en cours) pour une amélioration des conditions d'accueil et anticipation de l'évolution démographique
- Mise en place des études surveillées à la demande des familles
- La présence des directeurs des accueils de loisirs aux conseils d'école
- Le développement de projets avec le territoire (GPSEA) en direction des écoles et des accueils de loisirs
- La mise en place d'une journée citoyenne en partenariat avec les services municipaux, les associations et les équipes enseignantes
- Un parcours parentalité en lien avec le CCAS, des intervenants, les directrices d'école, le principal du collège et les directeurs des accueils de loisirs
- Le développement de projets prenant en compte le rythme de l'enfant et du jeune
- La mise en place d'un protocole d'accueil des enfants en situation de handicap en lien avec les familles
- La création d'un city stade et d'un skate parc avec GPSEA
- La mise en place d'un règlement en direction des familles
- Le développement d'actions avec l'association de parents d'élèves : visite des restaurants scolaires et participation aux commissions menus
- La participation du directeur de l'accueil élémentaire à la cellule PHARe de l'école élémentaire
- La mise en place de réunions régulières avec les différents corps de métiers (ATSEM, agents d'entretien, animateurs)

Les points faibles :

- Le recrutement du personnel : difficulté à recruter et à fidéliser les animateurs périscolaires
- Un manque de stabilité des équipes, avec un impact sur la qualité de l'accueil et la continuité pédagogique
- Une insuffisance dans la communication entre les différents acteurs (écoles, services périscolaires, familles).
- Un nombre limité de projets communs concrets entre l'école, les temps périscolaires et extrascolaires.
- Les temps d'échange entre les écoles et les accueils de loisirs ne sont pas assez nombreux et ce même si une volonté est bien présente. Les temps d'échange en maternelle sont moins nombreux en raison notamment de la non-décharge de la directrice d'école
- Les échanges avec les communes du territoire et ce même si certaines actions ont vu le jour
- La mise en place d'un règlement commun entre les écoles et les accueils de loisirs

## OBJECTIF 1 : aider l'enfant et l'élève à réussir et à s'épanouir sur les différents temps

### Objectif opérationnel : offrir des locaux adaptés afin de contribuer à la réussite éducative

L'école maternelle Ferme de Monsieur dispose de locaux sur-occupés et sur-utilisés présentant des dégradations et ne répondant plus aux besoins identifiés :

- Le réfectoire et le préau couvert sont trop petits pour le nombre d'enfants accueillis
- L'accueil périscolaire ne dispose pas de salles dédiées suffisantes. 2 salles sont partagées avec les classes et 1 autre salle se situe à l'étage
- La bibliothèque a été supprimée afin d'aménager un dortoir en raison de la scolarisation obligatoire dès 3 ans et qui a eu pour incidence une augmentation des effectifs de cette tranche d'âge
- La surface des sanitaires n'est pas suffisante

Des travaux d'extension ont été engagés en octobre 2024, avec une livraison prévue pour avril 2026. L'ensemble des partenaires concernés, enseignants, animateurs, ATSEM et représentants des parents d'élèves ont été associés à la réflexion autour du projet.

L'option d'implanter la crèche municipale sur le même site a rapidement été écartée, afin de préserver les espaces verts existants. Plusieurs réunions ont permis de recueillir les besoins et les souhaits des personnels utilisant quotidiennement les locaux. Sur la base de cette concertation et des résultats de l'étude de faisabilité, des ajustements ont été proposés par les équipes, l'objectif étant d'assurer une prise en charge globale des temps d'accueil de l'enfant (scolaire, périscolaire et extrascolaire).

La réalisation des travaux en site occupé permet d'assurer la continuité pédagogique ainsi que le maintien des activités périscolaires et extrascolaires. Ce choix favorise également la stabilité des repères pour les enfants, leur permettant de s'approprier progressivement les nouveaux espaces.

À ce jour, aucun retard n'a été constaté dans l'avancement du chantier.

Toutefois, plusieurs points ont été relevés dans le cadre de l'avancement des travaux. En effet, les équipes doivent s'adapter en permanence aux contraintes du chantier, ce qui implique des déménagements et réaménagements fréquents des locaux en fonction de l'évolution des interventions.

Par ailleurs, les travaux engendrent des nuisances sonores susceptibles de perturber ponctuellement le bon déroulement des activités. Enfin, le plan d'évacuation incendie ainsi que le dispositif PPMS ont dû être révisés afin de garantir la sécurité de l'ensemble des usagers durant cette période.

Concernant le soutien aux démarches en direction de la reconstruction du collège celles-ci n'ont pas avancées. Des freins subsistent au niveau des différentes responsabilités liées au problème du bâtiment.

## **Objectif opérationnel : complémentarité entre le PEDT et les projets d'école**

Afin de permettre une instance mieux partagée, et à la demande de la commune, il a été décidé de convier les directeurs des accueils de loisirs aux conseils d'école. Cette initiative vise à renforcer la continuité éducative entre les différents temps de l'enfant.

La présence des directeurs a permis de mieux articuler les temps scolaires et périscolaires, de partager une vision éducative commune, et de veiller à la cohérence entre les valeurs portées, les règlements appliqués et les objectifs pédagogiques poursuivis. Elle a également favorisé la coordination entre les acteurs éducatifs et facilité les échanges avec l'association des Parents d'Élèves.

Lors des conseils d'école, l'organisation pratique des temps périscolaires est régulièrement abordée. Les directeurs peuvent alors répondre concrètement aux demandes formulées, proposer des ajustements lorsque cela est nécessaire et expliquer le fonctionnement des structures d'accueil. Leur participation a permis de désamorcer certaines tensions avec les parents et de mieux valoriser le rôle des équipes d'animation.

A cette occasion, les directeurs des accueils de loisirs prennent également connaissance des projets d'école ce qui doit permettre une meilleure articulation entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire, en facilitant la compréhension des orientations pédagogiques par les équipes d'animation, et en favorisant ainsi une réelle continuité éducative.

Ils ont été présents à l'ensemble des conseils d'école de l'année 2024-2025, soit trois réunions par école.

Néanmoins, plusieurs limites ont été identifiées.

La transmission du projet d'école lors du premier conseil d'école souvent organisé en octobre, lorsqu'il est renouvelé, intervient trop tardivement pour les structures périscolaires, dont les projets pédagogiques sont généralement élaborés durant l'été. Cela restreint les possibilités de mise en cohérence dès le début de l'année scolaire.

De plus, une fois le projet transmis, peu de suivi est assuré. Il n'existe pas toujours de temps dédié à l'analyse de sa mise en œuvre ni à l'évaluation de son impact sur les temps péri et extrascolaires.

Un autre point de vigilance concerne le sentiment d'une transmission inégale ressenti par certains animateurs. Le projet d'école, bien que communiqué, est rarement construit en tenant compte des objectifs pédagogiques des accueils de loisirs. Ce manque de réciprocité limite le développement d'un partenariat structuré entre les deux équipes. Ce constat peut s'expliquer par le manque de temps, de moyens et d'espaces de travail communs permettant une véritable appropriation croisée des projets.

Par ailleurs, afin de renforcer la qualité de ces échanges, il serait également souhaitable d'engager un travail préparatoire en amont de ces conseils, notamment via l'envoi anticipé de l'ordre du jour et des questions transmises par les parents d'élèves, afin de permettre une meilleure préparation des réponses et favoriser des échanges plus constructifs.

Ces constats amènent à envisager plusieurs pistes d'amélioration :

- Organiser des temps de rencontre en début d'année entre enseignants et animateurs, afin que chacun puisse présenter les grands axes de son projet et poser les bases d'un travail partenarial
- Planifier des points d'étape en cours d'année, pour assurer un suivi régulier et effectuer les ajustements nécessaires
- Encourager des échanges courts, mais réguliers, notamment sur la pause méridienne, pour contourner les contraintes liées aux emplois du temps divergents
- S'appuyer sur la nouvelle organisation du temps de travail des directeurs d'accueil de loisirs, en vigueur depuis avril 2025, qui leur permet désormais de travailler en journée continue, facilitant ainsi leur disponibilité pour ces temps de coordination
- Développer des outils de communication partagés, accessibles à l'ensemble des équipes, pour favoriser les échanges et la circulation fluide de l'information

Enfin, il est à noter que certaines initiatives de collaboration plus étroite entre les équipes enseignantes et les animateurs, mises en place par le passé, n'ont pas été reconduites.

C'était notamment le cas d'un projet mené autour de la danse, lancé grâce aux compétences spécifiques d'un animateur. Sollicité par des enseignants dans le cadre d'un projet pédagogique sur cette thématique, il était intervenu sur le temps scolaire pour accompagner la création d'un spectacle de fin d'année.

Depuis septembre 2024, aucune mise à disposition d'animateurs auprès des enseignants n'a été renouvelée, faute de projet commun ou de cadre facilitateur.

Toutefois, une action commune est en cours autour de l'aménagement d'un espace « ZEN » conçu pour être partagé entre les différents temps de la journée. Cette action, portée par les équipes d'animation, fait suite aux groupes de concertation sur le handicap organisés par la SDJES 94.

Depuis mai 2025, un parcours parentalité a été mis en place en partenariat avec la micro-crèche, le CCAS, les équipes d'animation et les écoles. Ce parcours vise à accompagner les familles dans leur rôle parental à travers des temps d'échange, de sensibilisation et d'animation.

Plusieurs conférences ont ainsi été proposées sur des sujets essentiels liés à la parentalité :

- Les dangers des écrans
- Les bienfaits du jeu au sein de la famille
- Poser un cadre sécurisant pour l'enfant
- Le harcèlement scolaire

Des ateliers interactifs ont permis aux familles de partager leurs expériences et de développer des outils concrets pour le quotidien :

- Lecture intergénérationnelle
- Une année scolaire sereine pour tous
- Accompagner les émotions de ses enfants
- Bien-être en famille : on n'est pas que des parents

Une quinzaine sans écran a été organisée au sein des accueils de loisirs et des écoles, avec une invitation faite aux familles de poursuivre l'initiative à la maison. Un livret de jeux, conçu par les enfants des accueils de loisirs, a été mis à disposition sur le site de la ville pour encourager des activités ludiques à partager en famille, en alternative au temps d'écran.

Cependant, l'absence de données sur le nombre de téléchargements rend difficile l'évaluation de la portée de cette action. Une distribution papier directement auprès des enfants aurait été préférable pour toucher davantage de familles et mesurer la portée de l'action.

En amont de la rentrée scolaire, une réunion d'information « une rentrée sereine pour tous » a réuni enseignants (écoles et collège), animateurs et le service Enfance Jeunesse Population. Ce temps d'échange avait pour objectif d'informer les familles sur les modalités de rentrée scolaire et d'accueil périscolaire, tout en favorisant la cohérence entre les différents acteurs éducatifs.

Pour faciliter la présence des familles à l'ensemble de ces événements, un accueil des enfants assuré par les animateurs municipaux a été systématiquement mis en place. Toutefois, peu de familles ont participé aux événements. Ce déficit n'est pas dû au manque de communication qui a été faite suffisamment en amont et rappelée à plusieurs occasions sur plusieurs supports. Il semblerait que ces événements n'attirent pas ou ne correspondent pas aux besoins et/ou aux envies des familles. Certaines ne se sentent pas concernées, les événements ont pu sembler trop institutionnel.

La Fête de la Jeunesse s'impose également comme l'un des temps forts de l'année et s'inscrit dans le parcours parentalité. En effet, l'événement propose de nombreux jeux extérieurs conçus pour encourager la participation conjointe des enfants et de leurs parents, favorisant ainsi des moments de complicité et de partage dans une ambiance conviviale et ludique.

Depuis 2024, une nouvelle approche a été adoptée pour ces animations : les jeux sont désormais pensés pour susciter une véritable interaction entre les générations, et non plus seulement pour occuper les enfants. Contrairement aux éditions précédentes, où les activités prenaient la forme d'une kermesse classique et les enfants jouant principalement seuls, les jeux et activités proposés permettent d'impliquer activement les familles, renforçant ainsi le lien parent-enfant.

### **Objectif opérationnel : favoriser les apprentissages**

Des dispositifs existent au sein de l'école élémentaire permettant de favoriser les apprentissages : APC, Pacte, SRAN, Vacances apprenantes.

Depuis la disparition de l'association APOES en 2016, l'association en charge des études surveillées, celles-ci n'étaient plus proposées.

En 2024, un sondage réalisé par l'association de Parents d'Elèves auprès des familles a montré une forte demande en faveur de celles-ci.

Ainsi, les enseignants ont proposé de s'affilier à une association. La commune, quant à elle, a mis à disposition les locaux ainsi qu'un espace extérieur pour la récréation pré-étude. Par ailleurs, les enfants inscrits à l'étude ont la possibilité d'être accueillis à l'issue, à l'accueil post-scolaire par l'équipe d'animation.

Pour l'année 2024/2025, 56 inscriptions ont été enregistrées, le nombre moyen d'élèves accueilli est de 19 par étude. Le nombre d'études est de 2, le mardi et le jeudi et d'une seule le lundi et le vendredi.

En parallèle, à l'accueil postscolaire élémentaire et après le goûter, une salle est dédiée aux enfants qui souhaitent faire leurs devoirs en toute tranquillité.

### **Objectif opérationnel : développer et rendre accessible les pratiques culturelles et sportives, environnementales et numériques**

#### **Les micro-folies**

Depuis 2022, en partenariat avec Grand Paris Sud Est Avenir, la micro-folie mobile est accueillie dans la commune en direction de l'école élémentaire, le collège, l'accueil de loisirs élémentaire, le Club Jeunes et les familles.

Des créneaux sont proposés en fonction des publics visés.

La micro-folie est un espace culturel miniature et transportable, constitué d'un musée numérique autour duquel peuvent s'articuler un Fablab (atelier de fabrication), un espace de réalité virtuelle, une bibliothèque/ludothèque et des espaces de convivialité.

Les créneaux du lundi, mardi, jeudi et vendredi sont réservés aux écoles, le mercredi aux structures de loisirs et le samedi aux familles.

Les micro-folies ont évolué au fur et à mesure des années. Les enseignants ont été formés afin de pouvoir proposer leur propre visite guidée du musée numérique. Des artistes et des ateliers fablab sont venus renforcer l'offre. L'accueil des collégiens a permis de toucher un nouveau public.

Des retours très positifs des enseignants et des familles ont amené à poursuivre cette action. L'exposition des créations des enfants a été très appréciée, elle a permis de déplacer les familles le mercredi et le samedi.

Le format de la « visite-goûter » thématique a été porteur. La présence simultanée de l'exposition dans la salle voisine et du bibliobus les mercredis après-midis a généré des « renvois » de publics très intéressants.

Toutefois, au fur et à mesure des années, il est remarqué une baisse de la fréquentation tout public. Il semblerait que les familles trouvent l'événement redondant. Il faudrait axer la communication sur le contenu afin qu'elles puissent découvrir en amont les différents ateliers, expositions...

#### **La journée citoyenne**

En 2023, une journée citoyenne a été mise en place par le service Enfance Jeunesse en collaboration avec les services municipaux, les associations de la ville et des partenaires de la commune. Le programme suivant a été proposé aux mandrions :

- Marche de soutien à la lutte contre le cancer en partenariat avec l'association Tonus Gym
- Collecte de déchets dans la ville, proposition de 3 parcours dont un adapté aux enfants
- Atelier cuisine pour l'élaboration d'un repas partagé et pique-nique « zéro déchet »
- Stands « les élus à votre écoute »
- Animation prévention routière et parcours de simulation alcoolémie par la police nationale

- Intervention des pompiers de Paris sur les dangers domestiques et présentation d'un camion de pompiers
- Initiation aux 1<sup>er</sup> secours avec l'USEP et la participation des enseignants de l'élémentaire
- Atelier « réparation vélos » avec l'association VCRM
- Fabriquer son compost maison et animation « les super-héros du tri » avec l'aide du SIVOM
- Rencontres intergénérationnelles avec les résidents de l'EPAD Verdi
- Chantier participatif avec la collaboration des services techniques (assemblage de tables de pique-nique à installer dans la ville, création d'un potager participatif, création d'un mur végétalisé)
- Jeu de l'oie sur les éco-gestes avec GPSEA
- Atelier « mieux gérer son quotidien » avec une coach professionnelle certifiée
- Création d'une fresque commune avec la crèche municipale
- Trions, recyclons en jouant avec la crèche municipale
- Atelier recyclage « t'en veux plus, viens le troquer »
- Divers ateliers de recyclage créatif

Une participation assez faible, sans doute lié aux conditions météorologiques. Certains participants ont également indiqué un manque de communication.

Malgré un investissement des services municipaux, des associations, des élus et des écoles, il a été décidé de ne pas reconduire cette manifestation. La marche pour « Octobre Rose » sera quant à elle maintenue.

### **Les ateliers lectures**

Depuis 2023, des ateliers lectures et cuisine sont proposés aux enfants de l'accueil de loisirs maternel en partenariat avec le CCAS.

Des séniors proposent leur « savoir-faire » pour intervenir auprès des enfants.

Ces ateliers sont très appréciés par les enfants et les séniors. Ils seront reconduits.

### **Objectif opérationnel : respecter le rythme de l'enfant**

Une réflexion approfondie autour du respect du rythme de l'enfant a été mise en place au sein des équipes d'animation. Celle-ci vise à accueillir chaque enfant dans sa singularité, en tenant compte de ses besoins fondamentaux : sommeil, alimentation, activité, repos. Le respect du rythme de l'enfant s'inscrit dans une volonté de créer un environnement bienveillant, sécurisant et propice à son épanouissement. Plusieurs actions ont ainsi été mises en place.

Les siestes à l'accueil de loisirs maternel permettent aux enfants de 3/4 ans de se réveiller de manière échelonnée. Les animateurs accompagnent l'enfant pour un réveil en douceur vers une activité calme dans une salle à proximité.

L'équipe d'animation observe les signes de fatigue et peuvent proposer une sieste aux enfants de 5/6 ans. En début d'année, l'équipe d'animation s'entretient avec les familles pour connaître les habitudes de sommeil de l'enfant (durée, doudou, rituels...). Des aménagements peuvent être effectués en cours d'année afin d'ajuster la prise en charge.

Lors de l'endormissement, une musique douce et une lumière tamisée permettent aux enfants de s'endormir dans un cadre sécurisé. Un lit est attribué à chaque enfant pour toute l'année.

Un espace calme ou des activités sont proposées aux enfants qui ne font plus la sieste et qui ressentent le besoin de se reposer à d'autres moments.

Plusieurs aménagements ont également été effectués pour favoriser le respect du rythme de chacun :

- Aménagement de l'espace : mise en place de coins calmes accessibles à tout moment : les espaces « zen » en concertation avec les enseignants, d'espaces en fonction des activités proposées, espace sensoriel
- Horaires souples : les temps d'activités sont proposés sans obligation, permettant aux enfants de choisir de participer ou non
- Une attention particulière est portée aux signaux de fatigue, d'agitation ou d'ennui, afin d'ajuster les propositions.
- Échanges réguliers avec les familles : les transmissions quotidiennes permettent d'ajuster nos pratiques en lien avec les habitudes et besoins observés à la maison.

Toutefois, l'organisation collective rend parfois difficile l'adaptation totale aux rythmes individuels, notamment en cas de sous-effectif ou lors d'activités de groupe. Le respect du rythme de chacun peut entrer en tension avec certaines contraintes horaires (repas, départs, animations).

Certaines familles peuvent également avoir des attentes différentes, ce qui nécessite une adaptation au niveau des équipes.

Depuis la mise en place de ces ajustements, plusieurs évolutions positives ont été constatées :

- Une amélioration notable du climat général au sein du groupe : les enfants sont globalement plus détendus, moins opposants et plus disponibles pour les interactions et les apprentissages.
- Une meilleure autonomie chez les enfants, qui s'expriment davantage et choisissent plus librement leurs activités.
- Moins de conflits ou de tensions, notamment lors des transitions, les enfants étant plus respectés dans leur rythme naturel.
- Une plus grande qualité des interactions adultes/enfants, fondées sur l'écoute et l'observation.

Afin de mieux répondre aux besoins des jeunes de 11 à 15 ans, un nouveau local leur a été spécialement attribué au sein du parc Beauséjour. Jusqu'à présent, leur point de rendez-vous était fixé au niveau de l'accueil de loisirs élémentaire ce qui ne permettait pas de leur offrir un véritable lieu où « se poser ». Désormais, ils disposent d'un lieu qui leur est entièrement réservé.

Ce nouvel espace a été pensé et aménagé avec les jeunes, pour leur offrir un cadre accueillant et adapté, où ils peuvent se retrouver entre amis, partager un repas ou simplement profiter de leur temps libre.

## Objectif opérationnel : accueillir les enfants/élèves sans discrimination

### La politique tarifaire

Appliquer une politique tarifaire permet d'adapter les tarifs aux revenus des familles et quel que soit leur niveau de revenu d'accéder aux activités périscolaires. Elle favorise, ainsi, l'inclusion sociale.

Les tranches de quotient se déclinent de la manière suivante :

De 0€ à 363,15€

De 363,16€ à 556,84€

De 556,85€ à 740€

De 740,01€ à 929,48€

De 929,49€ à 1 121,05€

De 1 121,06€ à 1 294,74€

De 1 294,75€ à plus

Des tarifs forfaitaires sont appliqués pour les accueils du matin et du soir

	Proposition tarifs 2025/2026	
		PAI
Accueil pré-scolaire	1,07€	
Accueil post-scolaire	3,19€	2,06€
Accueil post-étude	1,07€	
Accueil post-APC	1,60€	

### Le handicap

Afin d'accueillir des enfants en situation de handicap dans de bonnes conditions tant pour l'enfant que pour les équipes d'animation, un protocole d'accueil a été mis en place entre les équipes et la famille.

Ce protocole permet d'acter les conditions d'accueil et les progrès de l'enfant.

Un « tutorat » a également été mis en place. Un animateur est désigné pour être référent auprès de la famille ainsi que de l'enfant.

Les directeurs de structure ainsi que les animateurs ont été régulièrement formés à l'accueil de ce public.

Ils assistent avec la directrice du service aux équipes éducatives mises en place par l'équipe enseignante.

### Le harcèlement

Concernant les actions contre le harcèlement, la direction de l'accueil de loisirs élémentaire est intégrée à la cellule PHARe mise en place au sein l'école. Cette collaboration entre les acteurs éducatifs, à l'initiative de la direction de l'école, montre qu'une démarche collective existe, que chaque acteur n'agit pas de manière isolée et que la direction de l'accueil de loisirs est reconnue comme part entière dans la gestion du bien-être des enfants. Elle implique le personnel périscolaire dans une démarche globale contre le harcèlement.

Par ailleurs, lors d'entretien avec des familles, la direction de l'école ou la direction de l'accueil de loisirs peut être conviée ce qui permet de montrer aux familles une cohérence éducative et une collaboration entre les différents acteurs qui accompagnent l'enfant.

Des conférences ont eu lieu à plusieurs reprises animées par la police nationale dont le commissaire de police et un docteur en psychiatrie. Elles ont permis aux familles de s'informer sur la notion de harcelé/harceleur, de mieux comprendre, prévenir et agir. Les différents dispositifs ont également été présentés.

Il serait pertinent d'envisager la présence de l'Education Nationale lors des prochaines conférences.

### **Objectif opérationnel : recruter du personnel et maintenir des équipes stables**

Afin de fidéliser le personnel et de maintenir les équipes stables, les vacataires se voient proposés des contrats à durée déterminée.

Des formations sont également proposées aux animateurs :

2 BAFD

1 BPJEPS

1 BAFA

Le CCAS finance également le BAFA aux jeunes mandrions.

Toutefois, la pénurie d'animateurs diplômés est constante et le recrutement est de plus en plus difficile.

### **Objectif opérationnel : aider l'enfant à devenir citoyen en leur donnant la parole**

Il est à noter un certain manque de motivation chez les jeunes élus, dont la participation a été globalement faible au cours de l'année. Néanmoins, ils ont pris part aux principales manifestations et commémorations organisées par la Ville. Ils ont également contribué à la mise en place des zones labellisées « Espace sans tabac » autour des écoles, du parc Beauséjour, de la cour de la Ferme de Monsieur, ainsi que du stade Louis Mû. Par ailleurs, une campagne de sensibilisation contre le harcèlement a été menée dans la ville, illustrée par des affiches réalisées par les membres du CMJ.

Il apparaît aujourd'hui nécessaire de repenser le fonctionnement et l'accompagnement du Conseil Municipal des Jeunes, afin de susciter un engagement plus fort et durable de la part des jeunes élus.

### **Objectif opérationnel : éduquer au goût, lutter contre le gâchis alimentaire**

Régulièrement la commune était confrontée à un mécontentement de la restauration scolaire relayé par l'association de parents d'élèves.

En 2022, la commune a décidé de sonder les familles et les enfants par le biais d'un questionnaire. Sur 374 familles, 120 ont répondu soit 32% de réponses.

A l'issue, les axes d'amélioration au niveau de la qualité des repas servis ont été les suivants :

- Amélioration de la qualité des repas et des goûters
- Augmentation de la qualité et des labels pour les viandes et poissons
  - o Pour les viandes de veau, en escalope, en rôti et en sauté, labellisés « label rouge »
  - o Pour les viandes de porc, en rôti et en sauté, labellisés « label rouge »
  - o Pour les volailles, labellisés « label rouge »
  - o Pour les viandes de bœuf, en sauté, labellisés en « race à viande »

- Pour les poissons, une garantie de 50% de poissons issus de la pêche durable
- Servir des goûters à 3 composantes, réduction des produits industriels, le pain reste l'aliment privilégié
- Poursuite de l'observatoire du goût et pesée des déchets permettant d'évaluer la consommation de chaque élément du repas.
- Permettre aux enfants de noter par un système de « smileys » de couleur le repas

La lutte contre le gaspillage alimentaire s'est traduite par les actions suivantes :

- Tri des déchets grâce à l'acquisition de poubelles « tri sélectif » et d'un « gâchimètre » de pain
- Animation contre le gaspillage : atelier « régaler plutôt que gaspiller ». La 1<sup>ère</sup> thématique retenue a été la valorisation du pain au travers des recettes originales. Des cookies et des muffins ont été réalisés par les enfants avec le pain non servis durant la semaine précédant la réalisation de l'atelier.
- Affichage journalier du nombre de déchets

La réduction du bruit

- Réduction du bruit dans le réfectoire avec la mise en place d'un feu tricolore permettant de réguler le bruit
- Affiches « stop bruit »

Les équipes ont été formées sur l'identification des besoins de l'enfant pendant le temps du repas, la gestion d'un groupe et l'organisation à mettre en œuvre, l'attitude éducative avec les enfants, l'accueil et les transitions de qualité avec les autres temps de la journée de l'enfant

## OBJECTIF 2 : développer l'offre en direction des 11/17 ans

Un diagnostic a été effectué et indique que ce public est difficile à capter et que la fréquentation de la structure est fluctuante. Par ailleurs, aucun local n'est identifié pour les accueillir, la structure est uniquement ouverte pendant les vacances scolaires et est fermée au mois d'août.

Peu ou pas d'inscriptions pendant les vacances de Noël et de printemps entraînant des annulations auprès des prestataires. Les activités proposées aux jeunes sont principalement des activités de consommation sans véritable projet, la tranche d'âge est peu cohérente (11/17 ans) et la communication est à améliorer.

Les objectifs ont été définis comme suit :

- Offrir un service adapté aux comportements et aux attentes des jeunes en évolution constante
- Développer une offre jeunesse attractive, évolutive et accessible à tous
- Soutenir les projets et l'engagement des jeunes
- Permettre aux jeunes d'être acteurs de leurs loisirs
- Impliquer les jeunes dans la commune
- Permettre aux jeunes d'être autonomes
- Développer des projets/rencontres entre les différentes villes du Plateau Briard
- Mettre en confiance les familles
- Disposer des structures municipales sportives
- Développer la communication

## - Rechercher des financements

Des actions prévues et validées par le groupe de travail et la commission Enfance Education ont été mises en place. Tout d'abord, un sondage a été réalisé, distribué auprès des jeunes au collège et accessible sur le site de la ville mais la participation a été extrêmement faible et par conséquent peu représentative.

Un directeur diplômé BPJEPS a été recruté pour la direction mais également présent auprès des jeunes.

Il a également été envisagé de renommer la structure mais les jeunes n'ont pas éprouvé ce besoin.

Le projet pédagogique a été modifié à l'arrivée du nouveau directeur, l'amplitude d'ouverture a été entièrement repensée. Désormais, le Club Jeunes est ouvert, en période scolaire, les mercredis après-midis et les samedis en journée ou en après-midi selon le programme. Les jeunes ont la possibilité d'apporter leur repas et de déjeuner entre eux. Ils peuvent également faire leur devoir avec leurs camarades ce qui leur permet de s'entraider, de se motiver et de réfléchir ensemble. Cependant, il a été constaté que peu de jeunes font leur devoir dans la structure et préfère s'amuser et échanger entre jeunes pendant les accueils libres. Ils ont à disposition un coin salon, un babyfoot, une console de jeux, jeux de société ...

Un espace a été également totalement dédié aux jeunes. Situé dans la maison Barras au parc Beauséjour, le local aménagé dans un ancien pavillon entièrement rénové, comprend notamment une salle commune et une cuisine. Grâce à son emplacement privilégié, le parc offre aux jeunes un cadre agréable, propice aux activités de plein air et à la détente.

Les tarifs au quotient familial et l'adhésion annuelle de 20€ demeurent inchangés. Les temps libres sont quant à eux gratuits, sur ces temps informels, les jeunes peuvent venir et partir comme ils le souhaitent.

L'été, une passerelle avec les CM2 a été mise en place, permettant, pour ceux qui le souhaitent de découvrir la structure, elle permet également de les fidéliser.

La communication a quant à elle été repensée puisque désormais les jeunes et leurs familles peuvent consulter le programme sur le site de la ville. Une information sur les différents panneaux lumineux de la ville est diffusée dès la sortie du programme.

Pour plus de faciliter pour les familles, l'inscription s'effectue par mail directement auprès du club jeunes. C'est désormais la structure qui gère les inscriptions et non plus le service administratif comme c'était le cas auparavant. Les familles et les jeunes ont également la possibilité de communiquer directement avec les équipes depuis cette adresse ou par téléphone.

Le nombre d'heures réelles a augmenté de 67% cet été par rapport à l'été 2024.

Toutefois, il reste à développer l'implication des jeunes dans la commune, faire en sorte qu'ils soient acteurs de leurs loisirs et qu'ils puissent développer des projets avec le soutien des équipes d'animation.

### OBJECTIF 3 : permettre une coopération entre tous les acteurs éducatifs

Des réunions thématiques ont été organisées (projets, événements, etc.) afin de dresser un bilan de la période écoulée en concertation avec les élus, les services municipaux, les écoles et l'association de parents d'élèves.

Ces temps d'échange permettent une coordination conjointe entre l'ensemble des partenaires impliqués.

Plusieurs projets mobilisent les écoles, les associations et la commune, notamment lors de la Journée citoyenne, des animations proposées dans le cadre des Micro-folies ou du parcours parentalité. Dans certains cas, une bonne mobilisation des ressources locales a été observée, particulièrement pour la Journée citoyenne.

Les enseignants de l'école élémentaire participent régulièrement aux manifestations locales, que ce soit en tant que spectateurs ou en tant qu'acteurs engagés.

Cependant, la mobilisation des familles reste limitée, malgré les invitations et les relances effectuées. Le parcours parentalité, qui propose conférences et ateliers autour de différentes thématiques, a accueilli un public familial restreint (entre 1 et 21 participants selon les actions).

Des réunions sont également régulièrement organisées avec les écoles et les élus (au moins une par trimestre).

Toutefois, la communication entre les enseignants et la commune s'avère parfois insuffisante, entraînant ponctuellement des chevauchements d'événements. Le renouvellement fréquent des équipes pédagogiques complexifie également la continuité des échanges.

Le manque de temps dédié à la concertation ainsi que la faible disponibilité des enseignants en dehors du temps scolaire constituent d'autres freins à une coordination efficace.

#### **Axes d'amélioration identifiés :**

- Mieux planifier les temps de concertation en établissant un calendrier annuel partagé entre tous les acteurs.
- Renforcer le lien avec les familles à travers des formats plus accessibles et conviviaux (petits-déjeuners dans les accueils de loisirs, portes ouvertes, etc.).
- Développer une communication transversale en élaborant des outils de travail communs (tableaux de suivi partagés des objectifs, actions, échéances...).

# PUBLIC CIBLE DU PEDT

## Les établissements scolaires

3 établissements scolaires à Mandres-les-Roses : 1 école maternelle, 1 école élémentaire et 1 collège

### **Ecole maternelle Ferme de Monsieur**

- 7 classes pour 171 élèves
- 53 élèves en petite section
- 60 élèves en moyenne section
- 58 élèves en grande section

L'école maternelle n'accueille pas d'enfants de moins de 3 ans.

### **Ecole élémentaire les Charmilles (école d'application)**

- 14 classes pour 361 élèves
- 63 élèves en CP
- 72 élèves en CE1
- 56 élèves en CE2
- 94 élèves en CM1
- 76 élèves en CM2

Soit un total de 21 classes pour 532 élèves.

### **Collège Simone Veil**

- 6<sup>ème</sup> : 100 élèves
- 5<sup>ème</sup> : 112 élèves
- 4<sup>ème</sup> : 98 élèves
- 3<sup>ème</sup> : 89 élèves

Soit un total de 399 élèves

## Les structures de loisirs

3 structures de loisirs à Mandres-les-Roses, une structure pour les moins de 6 ans, 1 pour les 6/11 ans et 1 pour les 11/15 ans

### **Accueil de loisirs maternel Ferme de Monsieur**

*Effectifs moyens :*

- Accueil pré scolaire : 13
- Pause méridienne : 134
- Accueil post scolaire : 46
- Mercredi : 33
- Vacances de la Toussaint : 26
- Vacances de Noël : 17
- Vacances d'hiver 2
- Vacances de printemps : 26
- Vacances d'été (juillet) : 31

- Vacances d'été (août) : 17

## **Accueil de loisirs élémentaire Les Charmilles**

*Effectifs moyens :*

- Accueil pré scolaire : 32
- Pause méridienne : 301
- Accueil post scolaire : 82
- Mercredi : 40
- Vacances de la Toussaint : 37
- Vacances de Noël : 18
- Vacances d'hiver 29
- Vacances de printemps : 25
- Vacances d'été (juillet) : 33
- Vacances d'été (août) : 16

## **Club jeunes**

Une augmentation des effectifs est à noter depuis la modification du fonctionnement de la structure. Pour l'été 2025, le nombre de jeunes accueillis en heure est de 3 288, contre 1 971 l'année dernière.

## **LES HORAIRES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE**

Les accueils de loisirs maternel et élémentaire :

Mercredi et vacances scolaire : à partir de 7h30 et jusqu'à 19h.

L'accueil des enfants s'effectue entre 7h30 et 9h. Le soir, les enfants peuvent être récupérés à partir de 17h afin de leur laisser le temps de goûter.

L'accueil en demi-journée est possible les mercredis à l'accueil de loisirs maternel et élémentaire pendant les vacances scolaires uniquement en maternel.

Les 11/15 ans peuvent être accueillis sur des « temps libres ».

## **LES OBJECTIFS DU PEDT 2026-2029**

En cohérence avec le bilan du PEDT 2022-2025, 3 objectifs ont été retenus.

### **Développer des projets communs entre les écoles et les temps périscolaires**

- Mieux articuler les projets pédagogiques des écoles avec les projets d'activités périscolaires
- Organiser des temps de concertation réguliers entre enseignants et animateurs
- Créer des parcours éducatifs thématiques (culture, environnement, citoyenneté...)

## **Soutenir l'autonomie et l'initiative des jeunes**

- Encourager les jeunes à initier et mener des projets au sein de la structure 11/15 ans
- Mettre en place des ateliers « projets jeunes » accompagnés par des animateurs référents

## **Redynamiser le Conseil Municipal Jeunes**

- Relancer le dispositif avec un accompagnement renforcé
- Proposer un cadre plus concret et plus stimulant pour les jeunes élus
- Intégrer les propositions du CME dans les projets éducatifs de la commune

# **ARTICULATION DU PEDT AVEC LES DISPOSITIFS EXISTANTS**

Il s'articule avec la Convention Globale Territoriale signée avec la Caisse d'Allocations Familiales mais également avec les projets d'école

## **PILOTAGE DU PEDT**

Un comité de pilotage : constitué d'élus, d'enseignants, de responsables périscolaires, de parents d'élèves, de représentants associatifs

Des réunions de suivi en fonction des projets et des actions mises en place.

## **ÉVALUATION DU SUIVI**

- Création d'indicateurs simples (taux de participation, satisfaction des familles, nombre de projets menés...)
- Bilan annuel partagé en comité de pilotage
- Synthèse finale à l'issue de la période 2026-2029

La coordination du projet est assurée par la directrice du service Enfance Jeunesse Population.

## **CONCLUSION**

Ce PEDT 2026-2029 marque la volonté de la commune de Mandres-les-Roses de renforcer la cohérence éducative sur son territoire, de mobiliser tous les acteurs autour de projets communs, et de permettre aux enfants comme aux jeunes de s'épanouir pleinement dans un cadre sécurisé, motivant et participatif.

Bien que des axes d'amélioration soient encore nécessaires, les points positifs observés renforcent la volonté de la commune à poursuivre et à compléter son projet.

# LE PLAN MERCREDI

La commune de Mandres-les-Roses souhaite renouveler son Plan Mercredi dans une démarche globale de son Projet Educatif Territorial 2026/2029.

## ACCUEILS DE LOISIRS CONCERNES

Accueil de loisirs maternel Ferme de Monsieur – rue des Princes de Wagram

Accueil de loisirs élémentaire les Charmilles – 1 rue Rochopt

Les objectifs visés restent inchangés.

## LES OBJECTIFS VISES

- ***Mettre en place une complémentarité et une cohérence éducative entre les différents temps de l'enfant***
  - Présence des représentants des structures d'accueil aux conseils d'école
  - Présenter aux équipes d'animation les objectifs des projets d'école
  - Développer le partenariat entre les services de l'Education Nationale en organisant des groupes de travail sur différentes thématiques : participation au programme Génération 2024
  - Développer des projets et des animations communs entre les temps scolaires et périscolaires : en partenariat avec GPSEA mise en place des microfolies
- ***Permettre une collaboration entre les différents acteurs éducatifs***
  - Intégrer les différents acteurs éducatifs dans le suivi du PEDT
  - Mettre en place d'échanges quotidiens entre les directeurs d'écoles et les directeurs d'accueil de loisirs
  - Permettre la participation des directeurs d'accueil de loisirs aux équipes éducatives
  - Mettre en place d'un outil permettant de transmettre les informations nécessaires à chaque acteur
  - Réunions communes pour l'organisation des différents temps
  - Mettre en place un cadre et des règles de vie bien définis et lisibles par tous
  - Être en cohérence avec les différents règlements
- ***Accueillir tous les publics et respecter chaque personne :***
  - Permettre l'inclusion des enfants en situation de handicap avec la mise en place d'un référent
  - Avoir un langage approprié en direction de l'enfant et de leurs familles
  - Valoriser l'image de l'enfant
  - Favoriser le respect d'autrui avec la mise en place de groupe de paroles
  - Favoriser le partage, les notions de solidarité, l'entraide grâce par exemple à des rencontres intergénérationnelles avec les 2 établissements de la commune accueillant des personnes âgées

- Favoriser la responsabilisation et la prise d'initiative des enfants en leur permettant de s'investir personnellement dans les activités proposées
  - Identifier les familles en difficulté et les diriger éventuellement vers le CCAS
  - Poursuivre la politique tarifaire en « refondant » les tranches de quotient
- **Favoriser l'acquisition des apprentissages fondamentaux nécessaires à la vie quotidienne de l'enfant**
- Mettre en place des ateliers qui vont favoriser l'apprentissage des gestes essentiels à la vie quotidienne par l'expérimentation
  - Développer l'autonomie par l'accompagnement de l'enfant et des encouragements
- **Favoriser la diversité et la qualité des activités**
- Répondre aux besoins spécifiques de chaque tranche d'âge, constitution de groupe. Dans la mesure du possible, des locaux sont dédiés à chacun des groupes d'âge.
  - Proposer un panel varié d'activités répondant à une thématique. Ces activités peuvent être sportives, manuelles, culturelles...
  - Mettre en cohérence des projets d'école et des projets d'animation
  - Favoriser la formation des équipes d'animation
  - Permettre aux enfants de découvrir et pratiquer des activités nouvelles
  - Permettre aux enfants de choisir selon leurs envies,
  - Développer l'imaginaire de l'enfant à travers des sorties (théâtre, cinéma, musées...), l'intervention de différents partenaires (associations, intervenants extérieurs...), des jeux
  - S'approprier un patrimoine culturel en mettant en valeur l'environnement proche sous forme par exemple de rallyes
  - Apprendre à gérer son corps à travers des jeux d'équilibre, de force, de rapidité, d'adresse... ou par des activités manuelles de précisions (découpage, assemblage...)
  - S'entourer d'intervenants spécialisés dans certains domaines et développer les partenariats avec les associations municipales, les communes avoisinantes
  - Hygiène et équilibre alimentaire avec notamment un axe sur l'activité physique
  - Permettre aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs
  - Solliciter l'avis des enfants, proposer des activités variées

## LE BILAN

Les accueils de loisirs s'organisent par la constitution de groupes afin de mieux répondre aux besoins spécifiques de chaque tranche d'âges. Les groupes peuvent être amenés à être remaniés tout au long de l'année en fonction des effectifs.

Les plannings proposés découlent de la grande thématique de l'année et offrent de multiples activités aussi bien sportives, manuelles, que culturelles et respectent le rythme de l'enfant. Ces plannings d'activités sont « affichés » et à disposition à l'entrée des structures ainsi que sur le site de la ville ou à l'accueil de la mairie.

La diversité des activités permet aux enfants de faire leur choix en fonction de leur envie, de l'activité ou en fonction des « copains ».

Les enfants peuvent également choisir de ne pas y participer. Des espaces sont aménagés et leur permettent ainsi de faire autre chose « librement » (coin bibliothèque, ludothèque, dinette...).

Des temps de repos et une sieste pour les plus petits sont également proposés.

Accueil de loisirs maternel		
Où en étions-nous ?	Où en sommes-nous ?	Où allons-nous ?
<p>Cela fait 3 ans qu'un nouveau fonctionnement a été mis en place, l'enfant doit avoir le choix de ses activités en fonction de ses envies du jour</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des pôles d'activités ont été mis en place pour que l'enfant gagne en autonomie</li> <li>- Les pôles d'activités respectent le rythme de chaque enfant</li> <li>- Début de la prise en compte de l'enfant dans son individualité</li> </ul> <p>Les thématiques sont au service des objectifs fixés. L'équipe d'animation, peu stable, n'a pas facilité la continuité des projets.</p>	<p><b>Force :</b></p> <p>Une nouvelle équipe s'est mise en place avec de nouveaux animateurs qui doivent trouver leur place et s'adapter à un fonctionnement totalement inconnu pour eux mais aussi une nouvelle directrice adjointe. Les nouveaux animateurs vont insuffler un regard neuf sur le fonctionnement et nous permettre de réajuster au besoin.</p> <p>Bon relationnel avec les enseignants ce qui facilite la transmission et la passation d'information sur les divers temps de la journée.</p> <p>Le fonctionnement par pôle d'activités permet à l'enfant de s'y retrouver tout en gagnant en autonomie.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une meilleure prise en compte de l'enfant dans son individualité et son rythme permet de mieux adapter les activités dans le respect de sa différence et de ses difficultés</li> <li>- Les savoirs, savoirs faire, savoirs être sont améliorés par ce fonctionnement en pôle d'activités</li> <li>- Le « vivre ensemble » est facilité par le travail fait entre pairs</li> </ul>	<p>Continuer de développer encore plus l'autonomie des enfants à l'aide d'activités variées et adaptées à leurs besoins.</p> <p>Développer l'estime et la confiance en soi grâce aux activités variées.</p> <p>Encore plus d'échanges entre pairs et notamment avec la crèche pour faciliter le passage de ces derniers à l'accueil de loisirs maternel et plus largement à l'école maternelle et l'accueil élémentaire.</p> <p>Faire naître et vivre des projets d'enfants.</p>

	<p><b>Faiblesse :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence d'un véritable « coin bibliothèque »</li> <li>- Des travaux d'agrandissement de l'école engendrent beaucoup de nuisances, de réaménagements des salles voir de déplacements de salles lors de certaines périodes</li> <li>- Rétrécissement du jardin dû au travaux</li> <li>- Des nouveaux animateurs qu'il va falloir former au nouveau fonctionnement ce qui prend beaucoup de temps</li> </ul>	
--	--	--

Ces constats ont permis de dégager les objectifs suivants :

<b>Objectifs éducatifs</b>	<b>Objectifs pédagogiques</b>	<b>Objectifs opérationnels</b>
Respecter le rythme de l'enfant	Permettre progressivement à l'enfant de devenir plus autonome dans tous les moments de la journée et à son rythme	Permettre à l'enfant de choisir son activité à travers la mise en place de différents pôles de jeux variés.
Favoriser les apprentissages	Acquérir de nouvelles compétences à travers des activités diverses et variées	<p>Mettre en place des ateliers qui permettront de développer la motricité : découpage, collage, jeux sportifs.</p> <p>Privilégier la découverte et l'expérimentation.</p> <p>Pratiquer et découvrir des activités nouvelles : shiatsu, poney, danse...</p> <p>Développer la créativité, l'expression et l'imaginaire à travers les contes, story cubes, expression corporelle...</p> <p>Savoir gérer son corps et ses émotions à travers des jeux d'expression, physique</p>

## Accueil de loisirs élémentaire

Où en étions-nous ?	Où en sommes-nous ?	Où allons-nous ?
<p>Les enfants avaient pris pour habitude de faire ce qu'ils souhaitaient faire uniquement avec des activités à la carte et n'exploraient plus d'autres champs d'actions.</p> <p>Le développement de pôles d'activités variés pour que l'enfant choisisse parmi une palette d'activités selon une thématique annuelle avait été mis place. Mais les activités proposées sont surtout devenues des activités de consommations individuelles sollicités par les enfants et les familles.</p> <p>Par ailleurs, une certaine méfiance des familles à l'égard de l'équipe d'animation avait été constatée</p>	<p><b><u>Force :</u></b></p> <p>Recrutement d'un directeur.</p> <p>Il existe un bon relationnel avec les enseignants ce qui facilite la transmission et la passation d'information sur les divers temps de la journée et la mise en œuvre de projets communs. Un fonctionnement par pôle d'activités en fonction d'objectifs définis a été mis en place.</p> <p>Le fonctionnement par pôle d'activités a permis à l'enfant de s'y retrouver tout en gagnant en autonomie</p> <p>Une meilleure prise en compte de l'enfant dans son individualité et son rythme permet de mieux adapter les activités dans le respect de sa différence et de ses difficultés</p> <p>Les savoirs, savoirs faire, savoirs être sont améliorés par ce fonctionnement en pôle d'activités</p> <p>Une communication auprès des familles a été mise en place pour plus de transparence. Celles-ci ont été invitées à des goûters parents, aux portes ouvertes, et ont été sollicitées dans le cadre du projet pédagogique à proposer des actions.</p> <p>De plus, un affichage quotidien des activités proposées est effectué.</p> <p>Un projet salle zen a été mis en place en partenariat avec l'école et la ville a mis en place des ateliers parentalité afin de permettre aux familles et co-éducateurs d'avoir des outils communs, des attitudes communes d'éducation, et de partage avec les enfants par le jeu.</p> <p>La fête de la jeunesse qui était un moment de consommation d'activités est devenue un moment de partage en famille.</p> <p><b><u>Faiblesses :</u></b></p> <p>Manque de temps de concertation avec les enseignants pour développer les projets communs</p> <p>Un directeur affecté sur 2 structures devant « jongler » entre 2 équipes</p>	<p>Avec la nomination, du nouveau directeur depuis 1 an et la mise en place d'une nouvelle équipe cette année, il a été décidé de poursuivre les actions de communication et d'association des familles au sein des activités de l'accueil de loisirs pour renforcer le lien de confiance créé.</p> <p>Cette année, il a été décidé ne pas faire des familles des consommateurs d'activités (celles-ci étant très demandeuses) pour leurs enfants mais de faire de leurs enfants des acteurs de leurs loisirs et de leur avenir en axant les actions sur le sport / jeu comme outil d'intégration et de socialisation.</p> <p>Face à une sollicitation croissante des familles et des enfants sur les temps éducatifs pour la gestion des conflits, le sport apparaît comme un outil pertinent pour canaliser ces tensions.</p> <p><b><u>Forces :</u></b></p> <p>Une équipe nouvelle dynamique diversifiée au niveau des expériences et connaissances.</p> <p>Un projet existant sur la parentalité mis en œuvre par la ville en mai 2025 associant les écoles et le collège</p> <p>Une coopération avec les écoles pour les conflits entre enfants et la mise en place de la cellule pHARe</p> <p>Les infrastructures à disposition (gymnase, terrain tennis, paddel..) qui sont nombreuses et à proximité.</p> <p>La diversité des associations sportives sur le territoire communal</p> <p>Une directrice présente tous les mercredis pour accompagner former et prendre le relai du directeur.</p> <p><b><u>Faiblesse :</u></b></p>

Des animateurs en perte de motivation et dans des habitudes de travail.

Un directeur toujours affecté sur 2 structures devant jongler entre 2 équipes.

Ces constats ont amené l'équipe à réfléchir à des pistes d'actions permettant d'accompagner les enfants dans le développement de leurs compétences sociales, relationnelles et citoyennes au-delà des ateliers parentalité mis en œuvre au sein de la collectivité.

Le choix a été fait d'axer ces actions sur le sport.

<b>Objectif : Le sport : un outil d'intégration de socialisation et de lutte contre la violence</b>			
<b>Constats</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Moyens</b>	<b>Evaluation</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Difficultés croissantes des enfants à gérer leurs émotions</li><li>- Situations de harcèlement signalées par les familles</li><li>- Violence accrue face à la frustration</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Accompagner les enfants dans la gestion de leurs émotions</li><li>- Prévenir les comportements violents et les situations de harcèlement</li><li>- Développer la socialisation par le sport, le jeu, grand jeu et activités de coopération</li><li>- Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté (respect des règles, tolérance, solidarité)</li><li>- Renforcer la confiance et l'estime de soi</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Jeux sportifs coopératifs favorisant l'entraide</li><li>- Organisation de projets fédérateurs (tournois, olympiades, défis collectifs)</li><li>- Temps de parole après les activités pour exprimer les émotions</li><li>- Partenariats avec clubs, associations et intervenants</li><li>- Formation des animateurs à la gestion des émotions et à la dimension éducative du sport</li><li>- Aménagement d'espaces et acquisition de matériel adapté</li><li>- Projets passerelles avec l'école élémentaire, le collège et le club jeunes</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Observation des comportements (gestion des frustrations, respect des règles, interactions)</li><li>- Retours des familles et des enseignants</li><li>- Bilans réguliers en équipe d'animation</li><li>- Mise en valeur des progrès lors d'événements collectifs</li><li>- Suivi renforcé pour les enfants en difficulté particulière</li></ul>

## **Les associations**

Les associations de la ville sont sollicitées pour des interventions dans les accueils de loisirs.

Elles sont très peu intervenues par manque de moyens humains.

Toutefois, il est à nouveau envisagé de les solliciter dans le cadre de la mise en place de stage sportif pour les 11/15 ans et pour des interventions à l'accueil de loisirs élémentaire.